

ASSOCIATION V.M.L

2 Ter Avenue de France
91300 MASSY

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2022

PHILIPPE DELAHAYE
38 rue de la Convention
94270 – LE KREMLIN BICETRE

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux adhérents de l'association,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association VAINCRE LES MALADIES LYSOSOMALES (V.M.L) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donne une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Kremlin-Bicêtre,
Le 16 mai 2023

Philippe DELAHAYE

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	19 914	19 914		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	82 890	78 838	4 051	1 090	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	8 587		8 587	8 063	
	TOTAL (I)	111 391	98 753	12 638	9 154
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	45 977		45 977	27 093
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	62 973		62 973	72 232
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	23 456	14 723	8 733	9 200	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	1 942 504		1 942 504	1 127 883	
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	25 993		25 993	24 767	
	TOTAL (II)	2 100 904	14 723	2 086 181	1 261 175
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	2 212 294	113 476	2 098 819	1 270 328
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			8 587	8 063
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	151 585	150 536
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	678 593	631 593
Autres			
Report à nouveau	42	42	
Excédent ou déficit de l'exercice	(49 723)	48 049	
Total des fonds propres (situation nette)	780 497	830 220	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres			
	Total des fonds propres	780 497	830 220
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	887 380	103 969
	Total des fonds reportés et dédiés	887 380	103 969
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 791	70 771
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	92 851	85 206
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	273 300	180 164	
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	430 942	336 140
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 098 819	1 270 328
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(49 722,60)	48 049,28
	(1) Dont à moins d'un an	430 942	336 140
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	18 720	19 000
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	242 896	243 905
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	320	
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	4 420	2 990
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 555 935	659 182
	Mécénats	28 000	205 763
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	70 000	
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		13 719
Utilisations des fonds dédiés	46 985	825 776	
Autres produits	13	24	
Total des produits d'exploitation	1 967 289	1 970 358	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	180 068	182 076
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	340 112	246 265
	Aides financières	246 050	983 384
	Impôts, taxes et versements assimilés	27 651	26 760
	Salaires et traitements	277 732	261 158
	Charges sociales	117 758	114 923
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 393	4 364
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	830 396	103 969
Autres charges	10	225	
Total des charges d'exploitation	2 021 170	1 923 123	
RESULTAT D'EXPLOITATION	(53 881)	47 235	

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		(53 881)	47 235
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	6 627	2 087
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		6 627	2 087
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		6 627	2 087
RESULTAT COURANT avant impôts		(47 254)	49 322
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	195	342
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		195	342
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 345	1 213
Total des charges exceptionnelles		1 345	1 213
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 150)	(871)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		1 318	402
TOTAL DES PRODUITS		1 974 111	1 972 787
TOTAL DES CHARGES		2 023 834	1 924 738
EXCEDENT ou DEFICIT		(49 723)	48 049
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Etats financiers au 31/12/2022

I- Présentation de l'association et faits caractéristiques

Présentation de l'association et faits caractéristiques

I - Présentation de l'association

L'association VAINCRE LES MALADIES LYSOSOMALES régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, a été fondée le 21 mai 1990.

L'association a pour but:

1. de promouvoir la recherche médicale et scientifique sur les maladies lysosomales,
2. de sensibiliser l'opinion publique et les pouvoirs publics aux problèmes de guérison, de soins ou de prévention de ces maladies,
3. de promouvoir les traitements préconisés par le corps médical et scientifique,
4. d'apporter une aide matérielle, morale, technique aux malades et à leur famille, lutter pour l'accessibilité des logements et lieux publics,
5. de favoriser l'intégration des malades en les associant aux divers courants d'éducation populaire et culturelle.

Pour mener ses actions, l'association mobilise largement les énergies bénévoles. Elle développe également chaque année de multiples opérations de collecte de fonds auprès du public. A cet égard, son financement est totalement dépendant de la générosité du public (personnes physiques ou morales).

Etats financiers au 31/12/2022

II- Principe, règles et méthodes comptables

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 098 819** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 974 111** euros et un total **charges** de **2 023 834** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-49 723** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018

la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983

le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983

les règlements comptables :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Règles et Méthodes Comptables

Projets de l'entité et Fonds Dédiés

- Le projet de l'entité est constitué des différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents de l'Association pour réaliser l'objet social. Le projet de l'entité est affecté en réserves libres : compte 1068... autres réserves (dont réserves pour projet de l'entité) .
- Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent , à la clôture de l'exercice, la partie des ressources , affectée par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Méthodes comptables appliquées et changements de méthodes

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Il n'y a pas de stock ni d'en cours au 31 décembre 2022.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Engagements de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à 32 701 €.

La méthode appliquée est définie par la norme comptable IAS n°19 révisée par la norme FAS87.

Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Les hypothèses pour le calcul de ces indemnités sont les suivantes :

- Age de la retraite : 65 ans
- Modalités de calcul conformes à la convention collective des Centres Sociaux et Socioculturels
- Dernière table de mortalité établie par l'INSEE
- Application d'un taux de rotation du personnel faible
- Critère d'actualisation : 4.60 %
- Taux de charges fiscales et sociales : 45% selon le mode de départ.

Ce montant n'est pas comptabilisé.

Règles et Méthodes Comptables

Valorisation du bénévolat

Le recours aux activités bénévoles est intrinsèque à l'association. Il revêt de très nombreuses formes, tant dans leur nature que dans leur durée. Dans le souci de mettre en valeur l'apport primordial de cette ressource, VML a mis en place un outil de suivi et d'évaluation du temps ainsi consacré. La mesure retenue est le jour/homme. Par dérogation au règlement ANC n°2018-06, une valorisation financière de cette estimation est trop aléatoire pour être retenue en comptabilité. En matière d'interprétation, il apparaît en outre plus pertinent de comparer la volumétrie en jour/homme des activités salariées et bénévoles.

Evaluation de la contribution bénévole (en jour/homme) en 2022

Nature des actions	Missions relevant des fonctions électives	Actions relevant des missions sociales	Opération de collecte de fonds et de gestion
Nombre de jours/homme consacrés	75,25	258,00	1 917,40

Au total, le nombre de jours/homme consacré par les bénévoles à Vaincre les Maladies Lysosomales s'élève à 2 250,65 (pour 2 201 en 2021). Il n'est pas évalué dans ce résultat la contribution bénévole des experts scientifiques et médicaux intervenant dans l'évaluation des projets de recherche déposés à VML pour financement.

Comparés aux 1 152 jours ouvrés salariés travaillés, les 2 250,65 jours/bénévoles indiquent l'importance de cette ressource et soulignent si besoin en était le caractère associatif de Vaincre les Maladies Lysosomales.

Le secteur lucratif

Selon les dispositions de la Direction Générale des Impôts, l'activité développée autour de l'opération « chocolat » est soumise aux impôts commerciaux. Il existe donc pour VML un secteur fiscal distinct.

Etats financiers au 31/12/2022

III- Informations relatives au bilan et au compte de résultat

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	19 914					19 914
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19 914					19 914
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	43 889					43 889
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	34 647		4 354			39 001
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	78 536		4 354			82 890
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	8 063		523			8 587
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 063		523			8 587
TOTAL	106 513		4 877			111 391

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	19 914			19 914
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19 914			19 914
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	43 889			43 889
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	33 557	1 393		34 950
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	77 445	1 393		78 838	
TOTAL		97 359	1 393		98 753

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations } <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	13 377	1 345		14 723
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	13 377	1 345		14 723
TOTAL GENERAL		13 377	1 345		14 723
Dont dotations et reprises } <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 			1 345		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	8 587	8 587	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	62 973	62 973	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	14 723	14 723	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 106	2 106	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	6 627	6 627	
Charges constatées d'avance	25 993	25 993		
TOTAL DES CREANCES		121 009	121 009	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	64 791	64 791		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	38 937	38 937		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 374	41 374		
	Impôts sur les bénéfices	1 318	1 318		
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 283	2 283		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 940	8 940		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	273 300	273 300			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		430 942	430 942		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

31/12/2022

Total des Charges à payer		354 129
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	15 053	15 053
Dettes fiscales et sociales CONGES A PAYER CHARGES SOCIALES S/C.A P. FORMATION CONTINUE	38 937 22 670 4 909	66 516
Autres dettes SUBV ET BOURSES A PAYER	272 561	272 561

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			25 993
Loyer 1er Trimestre	01/01/2023 31/03/2023	12 341	
Assurance	01/01/2023 31/12/2023	669	
EDENRED Tickets restaurants	01/01/2023 31/12/2023	1 782	
EUDONET	01/01/2023 31/12/2023	6 639	
QUADIENT	01/01/2023 31/12/2023	4 274	
XEROBOUTIQUE	01/01/2023 31/12/2023	67	
DALLOZ	01/01/2023 31/12/2023	221	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			25 993

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	150 536	1 049			151 585
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	631 593	47 000			678 593
Autres réserves					
Report à nouveau	42				42
Excédent ou déficit de l'exercice	48 049	(48 049)		49 723	(49 723)
Situation nette	830 220			49 723	780 497
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	830 220			49 723	780 497

Tableau Réserve Projet de l'Entité

RESERVE POUR PROJET DE L'ENTITE

Intitulé des projets	Montant début exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice (consommation par affectation résultat)	Diminution de l'exercice (consommation par investissement)	Montant fin exercice
Projet de l'entité Recherche	270 334	37 000			307 334
Projet de l'entité Action Sociale	20 000	10 000			30 000
TOTAL	290 334	47 000			337 334

Variation des Fonds Reportés

	Fonds reportés clôture 31/12/2021	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture 31/12/2022
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
TOTAL				

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
DONS DEDIES RECHERCHE MPS III (B)							
DONS DEDIES RECHERCHE MPS III (C)	54 984	825 396				880 380	
DONS DEDIES RECHERCHE MPS II	43 985		43 985				
DONS DEDIES SOCIAL	5 000	5 000	3 000			7 000	
TOTAL	103 969	830 396	46 985			887 380	

Legs, donations et assurances-vie

	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des produits		
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des charges		
SOLDE		

--	--

Effectif moyen

	31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		4	
Professions intermédiaires			
Employés		2	
Ouvriers			10
TOTAL		6	10

L'effectif moyen externe correspond à la volumétrie du bénévolat 2022 (2 251 jours/hommes), rapportée au nombre de jours moyens effectués par un salarié (218 jours/an).

S O M M A I R E C E R

Annexe du Compte d'emploi des Ressources

Tableau d'affectation 2022

C E R 2022-2021

C R O D 2022

Compte d'emploi ressources

ANNEXE DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2020 (CER)

I. MÉTHODE D'ÉLABORATION DU CER

Le CER est réalisé en conformité avec la loi n°91-772 du 7 août 1991 Art 432-17. Les modalités de sa présentation sont en cohérence avec le nouveau règlement comptable n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

II. FORME DU TABLEAU

Le CER comporte cinq rubriques dont le détail est précisé par l'arrêté du 22 mai 2019 fixant les modalités de présentation du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public par des organismes faisant appel public à la générosité :

- Les ressources par origine ;
- Les emplois par destination ;
- Les ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés ;
- Les contributions volontaires en nature ;
- Les fonds dédiés liés à la générosité du public.

Le CER est issu du compte de résultat par origine et destination (CROD)

III. MODALITÉS DE PASSAGE DES COMPTES ANNUELS AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le CER est réalisé à partir du compte de résultat par origine et destination (CROD). Ce dernier est établi à partir d'une balance analytique.

RÉALISATION DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

III.1 Détermination des coûts directs

Les coûts directs correspondent aux coûts qui disparaîtraient si l'action à leur origine n'était pas effectuée. Il s'agit de charges rattachables sans ambiguïté à des emplois. La répartition s'effectue en fonction de la comptabilité analytique par destination pour les emplois directs.

III.2 Détermination des coûts indirects

Ils concernent principalement l'affectation des charges de fonctionnement entre les activités.

Les charges de fonctionnement du siège font l'objet d'une répartition entre les différents secteurs d'activités et missions selon des règles d'affectation préétablies. Cette répartition est effectuée selon les

Compte d'emploi ressources

clés suivantes :

- charges de personnel, incluant les charges patronales et fiscales : l'affectation est basée sur un outil de suivi des temps quotidien individuel.

- charges de fonctionnement et amortissements à répartir : la répartition est effectuée selon le pourcentage de temps de l'ensemble du personnel affecté à chaque activité et mission sur la durée d'utilisation ou de consommation de la charge.

III.3 Affectation des ressources aux emplois

- Dans un premier temps, des affectations directes de ressources et d'emplois sont effectuées.

- Dans un second temps :

- le solde des missions sociales est financé exclusivement par les ressources collectées auprès du public

- les soldes des frais de recherche de fonds et de frais de fonctionnement sont financés par les ressources collectées auprès du public à hauteur du poids des ressources issues de la générosité publique non affectées par les donateurs sur l'ensemble des ressources de l'association libres d'affectation.

- Cas particulier des emplois liés à l'opération LysoSolidarité

La principale opération de collecte de fonds de l'association concerne l'opération LysoSolidarité. Cette initiative a pour particularité d'être adossée à une vente de produits de Noël. En accord avec les dispositions de l'administration fiscale, l'opération est conditionnée à la dissociation physique de l'achat et du don pour les participants. Pour l'association, une comptabilité analytique permet d'identifier un secteur lucratif (vente) et un non lucratif (don).

La marge brute de cette opération (produits de la vente – prix d'achat des produits) doit permettre de financer totalement les frais de gestion de cette opération. Dans l'éventualité d'une insuffisance de financement, la différence serait couverte provisoirement par les fonds propres de l'association. A l'inverse, si un produit résiduel apparaît, le montant est affecté au financement des frais de fonctionnement, et notamment de l'impôt sur les bénéfices consécutifs de cette opération.

IV. LIBELLÉ ET CONTENU DES RUBRIQUES DU CER

Le CER reprend les rubriques du CROD pour la partie des ressources issues de la générosité du public et de leurs emplois.

IV.1 Emplois par destination

>Contenu des missions sociales

Compte d'emploi ressources

Les différentes missions sociales correspondent à la déclinaison de l'objet social. Elles sont au nombre de trois :

- **Scientifique/Médicale** : financement de la recherche, formation et information des professionnels des secteurs médical et paramédical, réalisation de supports d'information spécialisée, organisation de réunions d'information spécialisée pour les adhérents, action de revendication auprès des Pouvoirs Publics, laboratoires pharmaceutiques et sociétés de biotechnologie,...

- **Aide et soutien** : prestations apportées auprès des patients, de leurs familles et aidants, organisation de réunions d'information et de soutien, aide financières directes, prise en charge de dépenses non prises en compte par d'autres organismes...

- **Sensibilisation du public** : opérations visant à sensibiliser sur les maladies lysosomales et l'action de l'association auprès des personnes concernées directement par la maladie, du corps médical et du grand public...

>Contenu des frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public : frais d'appel et de traitement des dons (dont reçus fiscaux), legs et autres libéralités.

Frais de recherche des autres fonds privés : charges correspondant à l'organisation et la gestion de l'opération LysoSolidarité et autres activités marchandes.

Charges liées à la recherche de mécénats.

>Contenu des frais de fonctionnement

Ils comprennent les frais qui ne sont pas inclus dans les deux rubriques précédentes. Ils correspondent principalement aux :

- frais de gestion, qui regroupent les coûts de structures et des services administratifs du siège,
- impôts et taxes qui ne sont pas directement attribuables aux coûts de personnel.

Par ailleurs, les dotations aux provisions et dépréciations sont renseignées (si dotation ou reprise).

IV.2 Ressources par origine

Cotisations sans contrepartie : cotisations annuelles des adhérents

Dons, legs et mécénat

Autres ressources liées à la générosité du public : produits en numéraire reçus à l'occasion des manifestations grand public organisés par l'association, la marge brute de l'opération LysoSolidarité (vente de produits – prix d'achat des produits) et la participation des adhérents aux manifestations et autres initiatives de l'association (week-end dédiés, séjours été...).

IV.3 Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice

Ces ressources sont comprises hors fonds dédiés. Le solde des ressources collectées auprès du public non

Compte d'emploi ressources

affectées et non utilisées en début d'exercice correspond au solde établi sur le CER 2019 au 31 décembre 2021.

TABLEAU D'AFFECTION DIRECT DES EMPLOIS DE RESSOURCES COLLECTEES EN 2022

	Financement direct ressources collectées auprès du public		Financement direct autres ressources						Affectation par emploi des rces collectées auprès du public utilisées sur 2022		
	Emploi de 2022 a	Fonds dédiés b	Dons affectés	Part. adhérents	Subv. Publique	Cotisations	Produits financiers	Pdts exceptionnels		Autres pdts	Solde emplois à financer d=a-b-c
1. MISSIONS SOCIALES											
1.1 Réalisées en France											
Actions réalisées directement	472 541		320	4 420						467 801	467 801
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	149 000						0			149 000	149 000
1.2 Réalisées à l'étranger											
Actions réalisées directement	0										
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	96 000									96 000	96 000
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS											
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	54 881								4 784	50 097	46 936
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	58 045									58 045	54 382
2.3 Charges liées à la recherche de subventions ou autres concours publics	0										0
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT											
	181 587					18 720	6 627		0	156 240	146 381
TOTAL		0	320	4 420	18 720	6 627	0	4 784	977 181	247 699	960 499

(1) ratio d'affectation des ressources issues de la générosité du public

Ressources issues de la générosité du public 2022 = 905 408
 Total des ressources de l'association libres de ressources 2022 = 966 386

Hors dotation sur fonds dédiés
 Hors reprises sur fonds dédiés

R = 93,69%

Origines et répartitions des subventions

Subventions publiques: 4420 €. Origine: CCAS, CPAM. Elles sont attribuées sur des actions de soutien aux familles. Affectation 100 % en missions sociales.

EMPLOIS PAR DESTINATION	2022	2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	2022	2021
1. MISSIONS SOCIALES	712 801	1 334 877	1-RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	18 720	19 000
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées directement	467 801	354 993			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	149 000	979 884	1.2 Dons, legs et mécénat	1 549 180	814 735
1.2 Réalisées à l'étranger			Dons manuels		
Actions réalisées directement			Legs, donations et assurances-vie	0	0
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	96 000		Mécénat	93 000	48 000
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	101 318	97 718	1.3 Autres ressources liés à la générosité du public	74 903	64 038
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	46 936	42 965			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	54 382	54 753			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	146 381	145 954			
I. TOTAL DES EMPLOIS	960 499	1 578 549	I. TOTAL DES RESSOURCES	1 735 803	945 774
4. DOTATION AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0	0	3. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0	0
5. REPORT EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	830 396	103 969	4. UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	46 985	825 776
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		89 032	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	8 107	
TOTAL	1 790 895	1 771 550	TOTAL	1 790 895	1 771 550
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	793 368	704 336
			EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-)		
			Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-8 107	89 032
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	785 262	793 368
			EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

2022

CHARGES PAR DESTINATION	TOTAL 2022	Dont générosité du public	PRODUITS PAR ORIGINE	TOTAL 2022
1. MISSIONS SOCIALES	717 541	712 801	1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	1 735 803
1.1 Réalisées en France	621 541	616 801	1.1 Cotisations sans contrepartie	18 720
Actions réalisées directement	472 541	467 801	1.2 Dons, legs et mécénat	1 549 180
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	149 000	149 000	Dons manuels	0
1.2 Réalisées à l'étranger	96 000	96 000	Legs, donations et assurances-vie	93 000
Actions réalisées directement	96 000	96 000	Mécénat	74 903
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	96 000	96 000	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	112 925	101 318	2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	54 881	46 936	2.1 Cotisation avec contrepartie	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	58 045	54 382	2.2 Parrainage des entreprises	
2.3 Charges liées à la recherche de subv ou autres concours publics	0	0	2.3 Contribution financière sans contrepartie	6 835
			2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	181 587	146 381	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	4 420
4. DOTATION AUX PROVISIONS ET DOTATIONS	0	0	4. REPRISE SUR PROVISIONS ET DOTATIONS	0
6. IMPOT SUR LES BENEFICES	1 318		5. UTILISATION DES FONDS DEBIES ANTERIEURS	46 985
7. REPORT EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE	830 396	830 396	TOTAL	1 794 044
TOTAL	1 843 766			
RESULTAT (DEFICIT(-)/EXCEDENT)	-49 723	-8 107		

CHARGES PAR DESTINATION	2022	2021	PRODUITS PAR ORIGINE	2022	2021
1. MISSIONS SOCIALES	717 541	1 337 867	1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	1 735 803	945 774
1.1 Aider et soutenir	271 153	144 009	1.1 Cotisations sans contrepartie	18 720	19 000
1.2 Favoriser la recherche	245 000	979 884	1.2 Dons, legs et mécénat	1 549 180	814 735
1.3 Améliorer la prise en charge médicale	85 019	94 124	Dons manuels	0	0
1.4 Sensibiliser et faire connaître	116 369	119 850	Legs, donations et assurances-vie	93 000	48 000
			Mécénat	74 903	54 038
			1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	112 925	112 011	2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	54 881	49 249	2.1 Cotisation avec contrepartie		
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	58 045	62 762	2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Charges liées à la recherche de subv ou autres concours publics			2.3 Contribution financière sans contrepartie	6 835	2 453
			2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	181 587	188 413	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	4 420	2 990
4. DOTATION AUX PROVISIONS ET DOTATIONS	0	0	4. REPRISE SUR PROVISIONS ET DOTATIONS	0	13 719
6. IMPOT SUR LES BENEFICES	1 318	402	5. UTILISATION DES FONDS DEBIES ANTERIEURS	46 985	825 776
7. REPORT EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE	830 396	103 969	TOTAL	1 794 044	1 790 712
TOTAL	1 843 766	1 742 662			
RESULTAT (DEFICIT(-)/EXCEDENT)	-49 723	48 049			